

N°	5	7	7
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix-neuf, Le mardi 5 mars 10h15, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.
- Débat d'orientations budgétaires 2019 (DOB)	Étaient présents ce jour : M. DECORDE, M. DEWAELE (pouvoir de Mme de WAZIERS), Mme DUCROCQ, M. GAUTIER, M. LEJEUNE, Mme LORAND-PASQUIER, Mme LUCOT-AVRIL, Mme SINEAU-PATRY.
DATE DE LA CONVOCATION :	Absents excusés : Mme BIZET, Mme BORGEOO, Mme DAMIS-FRICOURT, Mme DE WAZIERS, Mme LE VERN, Mme NEAU, Mme TEMMERMANN.
7 février 2019	<p align="center">- Débat d'orientations budgétaires 2019 (DOB)</p> <p>Il est rappelé que les actions engagées seront poursuivies lorsque cela est possible en 2019. En fonction des décisions qui interviendront suite à la réunion entre les départements et les EPCI, les actions prévisionnelles de l'Institution pourront être inscrites ou pas au budget primitif voire ultérieurement dans l'année si le vote du BP est déjà passé.</p>
NOMBRE DE DELEGUES :	Au titre des autres dossiers, il est prévu que l'EPTB poursuive, en 2019, son implication sur les problématiques et les thèmes déjà investis :
En exercice	15
Présents	8
Votants	9
	<ul style="list-style-type: none"> - la restauration de la continuité écologique ; - la lutte contre les érosions et les ruissellements ; - la restauration, la préservation et la valorisation des zones humides ; - l'accompagnement des communes et des intercommunalités à l'intégration de la politique de l'eau sur leur territoire : <i>participation à l'élaboration des schémas pluviaux et des documents d'urbanisme (PLU, PLUi, cartes communales, SCOT) ;</i> - la participation aux études de définition des bassins d'alimentation de captage ; - le développement d'une politique agricole locale respectueuse des équilibres naturels sans impact sur la ressource en eau : <i>Agriculture Biologique sur le bassin et en priorité sur les zones de captages ;</i> - la réhabilitation des mares communales ; - l'animation et la sensibilisation des scolaires à la préservation des richesses naturelles de la vallée...
	Les charges de personnel seront maintenues dans le cadre de la poursuite des actions engagées par les 6 agents de l'Institution.

Mme la Présidente indique que des choix seront proposés, pour parvenir à un équilibre lors du vote du budget primitif 2019.

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'administration, à l'unanimité, valident les orientations et actent la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2019.

Date de publication et de transmission
au représentant de l'Etat : 29/03/19
Acte exécutoire le : 29/03/19
la Présidente de l'Institution
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente de l'Institution,
Virginie LUCOT-AVRIL**

~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com~~

~~INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE
OISE / SEINE MARITIME / SOMME
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE
EPTB Bresle
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAËLE
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56
www.eptb-bresle.com~~